



## Brussels Fencing Club asbl

Siège social : rue de Grand Bigard, 324  
1082 BRUXELLES  
N° 873.956.043

Le 28 juin 2014.

Chères amies escrimeuses, chers amis escrimeurs, chers parents,

Nous espérons que vous passerez de bonnes vacances, vous trouverez ci-dessous les informations de la nouvelle saison 2014 – 2015. **L'ouverture de la salle est prévue le vendredi 05/09/2013 à 20h.**

### Les entraînements du vendredi :

→ A partir de la 2<sup>ème</sup> année d'escrime, ouverts à tous les âges, pour les 3 armes (de 20h à 22h).

### Les entraînements du dimanche :

L'entraînement commun toutes armes confondues commencera désormais à **11h**, il se terminera vers 13h30. Y sont invités **tous les tireurs qui ont déjà un an d'escrime.**

- La cotisation est à payer sur le compte **BE13 0682 4253 0339** du BFC.

Comme l'année passée, des réductions sur la cotisation de la salle sont octroyées pour les familles comptant plusieurs tireurs. La licence et la cotisation au club (Eur 90,00) sont incompressibles.

- Vous trouverez les montants à payer pour le 30 août 2014 dans le tableau ci-dessous.

Merci de noter que le Conseil d'Administration demande le paiement de la cotisation en une fois

**Nous insistons pour que vous respectiez la date de paiement et que vous veilliez à nous rendre les certificats médicaux et les fiches d'inscription dès la rentrée.**

	Inscription payable en une fois au plus tard le <b>30/08/2014</b>	Réduction	Inscription payable en une fois au plus tard le <b>30/08/2014</b>
Débutants (Découverte + 1 <sup>ère</sup> année)*	<b>260,00</b> (50,00 + 210,00)*	2 <sup>ème</sup> tireur	<b>234,00</b>
		3 <sup>ème</sup> tireur	<b>209,00</b>
Confirmés (à partir 2 <sup>ème</sup> année)	<b>360,00</b>	2 <sup>ème</sup> tireur	<b>319,00</b>
		3 <sup>ème</sup> tireur	<b>279,00</b>

- Vous trouverez un formulaire d'inscription pour la saison 2014– 2015 en annexe de cette lettre. Pensez déjà à votre **certificat médical** obligatoire pour obtenir la licence et l'Assurance de la Ligue. Pour cette raison, nous sommes obligés de vous licencier au plus vite.

***Toute personne qui ne sera pas en ordre de licence pour le 01/10/2014 se verra refuser l'accès aux entraînements. Merci d'en prendre note.***

- Le BFC possède son site Internet à l'adresse [www.brusselsfencingclub.be](http://www.brusselsfencingclub.be) sur lequel vous trouverez diverses informations telles que catégories d'âge, compétitions,... et des nouvelles de la vie du club. **Les statuts du club et le règlement d'ordre intérieur** y sont disponibles, nous vous demandons d'en prendre connaissance pour un bon déroulement de la saison.

Nous vous souhaitons dès à présent une saison d'escrime pleine de succès et de belles rencontres sportives.

Julie Hanssens

Secrétaire

Luc Dechamps

Président